des provinces, je sens qu'il est de mon devoir de me déclarer en faveur d'une confédération au prix de tous les sacrifices raisonnables. Après la plus mûre considération du sujer, et tous les arguments que j'ai entendus de tous côtés, dans le cours du dernier mois, c'est ma conviction la plus profonde que la confédération est nécessaire, qu'elle est la mesure seule qui, avec le secours de la Providence, peut nous assurer l'ordre social, la liberté rationnelle et tous les bienfaits dont nous jouissons maintenant sous le gouvernement le plus doux et les institutions du pays le plus libre et le plus heureux du monde."

Maintenant, voici une courte lettre de l'évêque catholique de Terreneuve qui n'a pas encore été lue dans la chambre, mais qui vient d'être publice dans les journaux.

" Saint-Jean, 5 janvier 1865.

" Mon cher monsieur,-En réponse à votre lettre de cette date, je prends la liberté de vous faire savoir que je n'ai pas pris note des observations que j'ai faites, lors du dernier examen des élèves du collége de Saint-Bonaventure. Je me rappelle très bien, cependant qu'au nombre des arguments dont je me suis servi pour faire comprendre tant aux parents qu'aux élèves la nécessité de l'éducation, se trouvait celui-ci: que, si l'on en jugeait par la tendance du siècle, il y aurait une union de toutes les provinces de l'Amérique Britannique du Nord, si non immédiatement, du moins dans quelques années, et cela par la seule force des circonstances. Je dis aussi que cette union aurait une influence extraordinaire sur la génération nouvelle dans l'Ile de Terreneuve. On avait pour habitude de dire qu'une éducation de première classe était tout à fait inutile dans ce pays. Je repoussai entièrement cette i dée. Les habitants de Terreneuve n'étaient point prisonniers sur cette fle, -- l'Empire Britannique et les Etats leur étalent ouverts. l'artout où la langue anglaise était parlée, il y avait une carrière pour un habitant de Terreneuve ayant de l'éducation. Mais indépendamment de cela, la confédération des provinces créerait chez nous un champ ouvert à l'éducation et au talent, -un champ reculant ses limites tous les ans, et dont nous ne pouvons pas aujourd'hui nous former une idée. Le barreau, par exemple, serait ouvert à tous : la législature centrale créerait une immense arens où pourraient venir s'exercer les aptitudes de nos politiques,—les plus hautes dignités de la magistrature et de l'administration seraient ouvertes aux habitants de Terreneuve comme aux Canadiens ou aux habitants de la Nouvelle-Ecosse,-et j'espère qu'on les trouverait parfaitement qualifiés, sous le rapport de l'éducation, à figurer à côté de ceux-ci, leurs concitoyens confédérés, et placés, pour mériter les récompenses que la confédération leur offriraient, sur un pied de parfaite égalité. Je crois sincèrement qu'ils pourraient prétendre à tout cela, car mon expérience me dit que la jeunesse de ce pays est douée de talents aussi distigués et d'aptitudes aussi grandes ; et je n'ai vu dans aucune contrée européenne des élèves s'acquitter mieux de leur tâche (et dans bien des cas, ils s'en acquittaient bien moins bien)

qu'ils ne l'ont fait aux examens préparatoires et au présent examen. Voilà, autant que je puis me le rappeler, les remarques que je fis relativement au fait, immédiat ou futur, de la confédération des provinces."

Ainsi, pendant que les hon. députés veulent effrayer le Bas-Canada en disant que notre religion et notre nationalité sont en danger, voici un archevêque et un évêque qui se déclarent fortement en faveur de la confédération, et qui n'y voient aucun danger pour leurs ouailles. Et l'on sait que de même qu'ici tout le corps respectable et respecté du olergé, depuis les chefs jusqu'au dernier de ceux qui les suivent, sont en faveur de la confédération. Mais l'hon. député pour Hochelaga, afin d'effrayer le Bas-Canada, a dit que nous aurions bientôt une union législative, et que dans ce cas les 50 députés Canadiens-Français du Bas-Canada s'uniraient à la majorité du parlement fédéral afin d'entraver le fonctionnement du gouvernement fédéral. Eh bien ! c'est là la meilleure preuve que nous n'avons rien à craindre et qu'il n'y a aucun danger pour nous sous la confédération. L'histoire est là pour prouver qu'il y aura toujours une opposition, et que si l'on veut opprimer une section de la confédération, ses représentants s'allieront en masse à la minorité, et, devenant par là la majorité, empêcheront toute injustice de la part du gouvernement central. Je remercie l'hon, député d'avoir fourni malgré lui cet argument en faveur de la conféderation. L'hon, député a ensuite fait un appel aux passions nationales et aux jalousies de races. Il a dit que la minorité protestante du Bas-Canada devait chercher à se protéger contre la majorité de cette section. Je le répète, il a dit cela en anglais et ne le répéterait pas en français. Mais, comment la minorité a-tello été traitée dans le Bas-Canada, quand il avait son parlement distinct? La majorité canadienne-française ne s'est-elle pas toujours montrée libérale envers nos compatriotes d'origine et de religion différentes des nôtres? Dieu merci ! notre race n'est pas perrécutrice, et else a toujours été libérale et tolérante. L'hon. député pour Lotbinière, (M. Joly), a aussi fuit appel aux passions religiouses et nationales de la minorité anglaise du Bas-Canada, mais il aurait du se rappeler qu'il n'y a pas plus de danger pour la race Anglaise dans le Bas-Canada que pour les autres, et qu'il était le dernier membre de la chambre qui aurait du faire appel aux préjugés religieux et nationaux....